



Commission scolaire
DES PHARES



du Rocher / d'Auteuil

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

ENTRE

L'ÉCOLE DU ROCHER-D'AUTEUIL

ET

LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2014

ANNÉE SCOLAIRE 2010-2011

CONTEXTE GÉNÉRAL

- **Ecole et son milieu**

Du préscolaire à la fin du 3^e cycle du primaire, 279 élèves fréquentent l'école Du Rocher-D'Auteuil. 184 de ceux-ci fréquentent le service de garde, la Bricole.

C'est une école publique située en milieu urbain, dans le quartier de Sacré-Cœur. Elle se situe au rang 1 de l'indice de défavorisation, donc dans un milieu très favorisé.

- **Portrait de la clientèle scolaire**

À notre école, 194 élèves fréquentent l'école du Rocher (préscolaire, 1^{er} et 2^e cycles) et 85 à l'école D'Auteuil (3^e cycle).

Selon les prévisions du plan triennal, la clientèle devrait être assez stable au cours des trois prochaines années.

- **Services éducatifs offerts et forces du milieu**

Les trois grandes orientations du projet éducatif de l'école du Rocher-D'Auteuil sont :

- Le développement de l'aspect artistique et culturel des élèves.
- L'adoption d'un mode de vie sain et sécuritaire par les élèves.
- Le développement des compétences liées à la maîtrise de la langue.

Plusieurs moyens sont mis en place dans le plan de réussite de l'école pour que tous les intervenants travaillent ensemble dans le même sens.

Les services éducatifs de notre école appuient nos orientations. Ce qui correspond à nos forces :

- Stabilité du personnel enseignant, professionnel et de soutien ;
- Une équipe dynamique, impliquée et préoccupée par la réussite des élèves ;
- Bonne implication des parents et des nombreux partenaires ;
- Un bon service de garde qui travaille en étroite collaboration avec la direction et l'équipe-école;
- Nous avons des mesures de sécurité adéquates pour l'ensemble des élèves ;
- Le programme « Vers le Pacifique » qui vise le développement des habiletés sociales est enseigné dans notre école ;
- Les élèves du 3^e cycle bénéficient de 2.5 hres/sem. d'anglais.
- Nous bénéficions d'une grande cour de récréation incluant un boisé.
- Des activités sportives et culturelles variées sont offertes tout au long de l'année ;
- Le personnel se soucie de l'application de la politique alimentaire tant à l'école qu'au service de garde ;
- Des collations santé sont demandées à toutes et tous ;
- Il y a des capsules d'information dans le journal aux parents par la nutritionniste ;
- À chaque année, il y a une offre de service enrichissante offerte par le comité EVB à l'ensemble des classes et supportée par Mme Marthe Leclerc (AVSEC) ;
- Nous maintenons l'ajout de 30 minutes de musique par semaine pour les élèves du 1^{er} cycle et 2^e cycle. À cela s'ajoutent des concerts organisés par l'enseignante de musique de l'école en collaboration avec les enseignants et les enseignantes ;
- Nous collaborons avec l'école de musique du Bas St-Laurent en parascolaire et sur les heures de classe, pour l'apprentissage de divers instruments ;
- De nombreuses productions d'enfants en lien avec le programme d'arts plastiques ornent les murs de l'école dans chacun des modules ;
- Nous maintenons un bon taux de réussite au niveau de l'école pour l'ensemble des élèves en fin d'année ce qui signifie que nous travaillons très fort étant donné le nombre élevé d'enfants vivant avec des difficultés ;
- Les résultats des élèves aux épreuves du MELS et de la Commission scolaire en juin 2009 et en juin 2010 sont majoritairement supérieurs à ceux des autres écoles de la Commission scolaire ;

- **Les défis à relever**

- Maintenir le taux de réussite des élèves ;
- Maintenir les actions de prévention au niveau des difficultés d'apprentissage et d'adaptation ;
- Continuer à favoriser la pratique de l'activité physique et de saines habitudes de vie ;

- Maintenir l'organisation des groupes de besoins dans chacun des cycles (selon les ressources qui nous sont attribués).

Voici donc des actions mises en place visant l'amélioration des services mis en place et ce, dans le but ultime à poursuivre, la réussite de nos élèves, ...

But 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyen mesurable de l'indicateur	Mécanismes de suivi du ou des moyens
<p>Maintenir la réussite des élèves de fin de 2^e et 3^e cycles en mathématique, principalement la compétence 1 (résolution de problèmes).</p> <p>Lien avec le plan de réussite :</p> <p>Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	<p>Le nombre d'élèves en réussite aux 2^e et 3^e cycles dans la mathématique.</p>	<p>Situation actuelle :</p> <p>Données à venir</p> <hr/> <p>Situation visée :</p>	<p>Consigner deux fois par année le nombre d'élèves en réussite (voir annexe 1)</p> <p>En application le : Sept. 2011</p> <p>Révisé le :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le personnel enseignant concerné doit consigner deux fois par année le nombre d'élèves en réussite (voir tableau en annexe 1) ; ▪ Remettre à la direction les tableaux de suivi après chaque consignation ; ▪ Analyser les résultats obtenus avec le personnel concerné ; ▪ Mettre en place les interventions nécessaires pour aider les élèves en difficulté ; ▪ Accompagnement des enseignants par une personne ressource ; ▪ Application de la démarche en résolution de problèmes au premier cycle, tout au long de l'année.

Moyens : Mettre en place des interventions visant l'apprentissage de la compétence :

- ❖ Utiliser l'enseignement stratégique, modelage, pratique guidée, pratique autonome ;
- ❖ Tous les enseignants, à tous les niveaux, au cours de l'année, travailleront des situations d'application menant à l'acquisition d'une démarche ;
- ❖ Faire vivre des situations signifiantes et concrètes aux élèves ;
- ❖ Proposer différents contextes d'apprentissage ;
- ❖ Développer une démarche de résolution de problèmes commune (adaptée et progressive selon les niveaux) ;
- ❖ Permettre l'utilisation d'outils (lexique mathématique, coffre à outils personnalisé etc.) ;
- ❖ Au besoin, accompagnement d'une personne ressource ;
- ❖ Consigner les situations vécues en classe (annexe 2).

Moyens : Offrir de l'aide aux élèves en difficulté :

- ❖ Offrir un soutien en orthopédagogie (selon la disponibilité de la ressource) ;
- ❖ Offrir des ateliers en classe ;
- ❖ Former des groupes de besoin spécifique à cette compétence.

Moyens : Analyser les résultats obtenus :

- ❖ Analyser les résultats avec le personnel concerné ;
- ❖ Faire des recommandations suite à cette analyse.

But 2 : L'amélioration de la maîtrise de la langue française

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyen mesurable de l'indicateur	Mécanismes de suivi du ou des moyens
<p>Améliorer la maîtrise de la langue française en orthographe grammaticale au 2^e et 3^e cycles.</p> <p>Lien avec le plan de réussite :</p> <p>Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	3 dictés	Situation actuelle :	<p>Consigner les dictées faites en modelage (annexe 3) ; Comparer les résultats obtenus par les élèves à une même dictée donnée en début et en fin d'année (annexe 4).</p> <p>En application le : Sept. 2011</p> <p>Révisé le :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le personnel enseignant concerné doit sélectionner une dictée adaptée à son niveau d'enseignement pour la donner en début et en fin d'année afin d'en consigner les résultats (annexe 3) ; ▪ Le personnel enseignant doit sélectionner des dictées qu'elle fera en modelage à ses élèves à des moments différents dans l'année ; ▪ Mettre en place les moyens nécessaires pour aider les élèves en difficulté ; ▪ Accompagnement des enseignants par une personne ressource ; ▪ Remettre à la direction les tableaux de suivi.
		Situation visée :		

Moyens : Offrir de l'aide aux élèves en difficulté :

- ❖ Offrir un soutien en orthopédagogie (selon les disponibilités de la ressource) ;
- ❖ Offrir des ateliers en classe ;
- ❖ Former des groupes de besoin en lien avec l'amélioration de la maîtrise de la langue française en orthographe d'usage et grammaticale.

Moyens : Mettre en place des moyens facilitants :

- ❖ Accompagnement d'un conseiller pédagogique (au besoin) ;
- ❖ Offrir une banque de dictées pour chaque niveau (C.P.) ;

Moyens : Analyser les résultats obtenus :

- ❖ Analyser les résultats obtenus ;
- ❖ Faire des recommandations suite à cette analyse.

But 3 : L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes, dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage et les milieux défavorisés

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyen mesurable de l'indicateur	Mécanismes de suivi du ou des moyens
<p>Améliorer la persévérance scolaire chez les élèves du préscolaire à la 6^e année.</p> <p>Lien avec le plan de réussite :</p> <p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>Deux ateliers aux parents pour les outiller dans leur accompagnement auprès de leur enfant.</p>	<p>Situation actuelle :</p>	<p>Consigner les présences aux ateliers (annexe 5).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ En début d'année, la direction contactera divers organismes pour connaître les ateliers offerts en lien avec la persévérance scolaire ; ■ Faire un sondage auprès des parents pour cibler deux sujets d'atelier répondant le plus à leurs attentes vis-à-vis la persévérance scolaire ; ■ Fixer des dates pour ces ateliers en les annonçant d'avance aux parents en en faisant un rappel pour inciter à la participation.
		<p>Situation visée : 2</p>	<p>En application le : Sept. 2011</p> <p>Révisé le :</p>	

Moyens : Mettre en place des moyens facilitants :

- ❖ S'assurer de contacter tous les organismes possibles avant de sonder les parents pour avoir une offre de services variés ;
- ❖ S'assurer de publiciser ces ateliers aux parents de l'école par l'entremise d'affiches, du journal de l'école, de l'agenda de l'élève, etc. ;
- ❖ Analyser le taux de présence en fonction de divers facteurs pouvant influencer celui-ci : moment de la présentation, sujet de l'atelier, etc.

But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyen mesurable de l'indicateur	Mécanismes de suivi du ou des moyens
Augmenter la pratique d'activités physiques extérieures du préscolaire à la 6 ^e année. Lien avec le plan de réussite : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Quatre activités par classe pendant les mois de janvier et février.	Situation actuelle :	Consigner les présences lors des mois de décembre, janvier et février lors des périodes d'éducation physique. En application le : Sept. 2011 Révisé le :	<ul style="list-style-type: none"> ■ Dès le mois d'octobre, avec l'enseignant en éducation physique, planifier et structurer les activités physiques extérieures que se tiendront en janvier et février ; ■ L'éducateur physique s'assurera de compléter et de remettre les tableaux de présences (annexe 6) à la direction ; ■ Au début mars, la direction et l'éducateur physique analyseront et compareront le taux de présence lors de ces trois mois.
		Situation visée : 90%		

Moyens : Mettre en place des moyens facilitants :

- ❖ L'éducateur physique fera un horaire détaillé (annexe 7) pour chaque classe pour informer les élèves et les parents des activités extérieures qui seront faites et à quel moment elles seront faites ;
- ❖ L'horaire des mois de janvier et février sera publicisé (journal, affiches, feuille aux parents) afin que les familles puissent prévoir l'habillement et les choses à envoyer à l'école pour leur enfant ;
- ❖ Les comparaisons entre les taux de présences feront les frais d'une analyse par la direction et l'éducateur physique et des recommandations seront émises afin d'améliorer celui-ci.

But 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyen mesurable de l'indicateur	Mécanismes de suivi du ou des moyens
<p>Augmenter le nombre d'activités de sensibilisation à la formation professionnelle auprès des élèves de 6^e année du primaire.</p> <p>Lien avec le plan de réussite :</p> <p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>Le nombre d'atelier expliquant certains métiers en fonction des différents parcours scolaires possibles.</p>	<p>Situation actuelle :</p>	<p>Consignation des activités offertes aux élèves (Annexe 8).</p> <p>En application le : Sept. 2011</p> <p>Révisé le :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le personnel enseignant concerné doit consigner les ateliers réalisés en classe et remettre le tableau de consignation à la direction ; ■ Accompagnement des enseignants par une personne ressource ; ■ Sensibilisation des élèves face à diverses professions et métiers tout au long du primaire.
		<p>Situation visée : 1</p>		

Moyens : Mettre en place des moyens facilitants :

- ❖ Les enseignants concernés doivent planifier la présentation des différents parcours scolaires possibles pour leurs élèves. Ils s'assurent de faire des liens entre différents parcours et les métiers et professions qui s'y associent ;
- ❖ Évaluation des diverses présentations et recommandations d'un conseiller en orientation ;
- ❖ Offrir le soutien d'un conseiller en orientation aux enseignants concernés ;
- ❖ Laisser la possibilité à certains parents de présenter différents métiers et professions ainsi que le parcours scolaire qui leur est associé en classe.

But 6 : L'amélioration de la maîtrise de l'anglais langue seconde

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyen mesurable de l'indicateur	Mécanismes de suivi du ou des moyens
<p>Améliorer la maîtrise de l'anglais langue seconde en lecture au 3^e cycle du primaire.</p> <p>Lien avec le plan de réussite :</p> <p>Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	Deux activités	Situation actuelle :	<p>Consignation des lectures effectuées par les élèves du 3^e cycle (annexe 9).</p> <p>En application le : Révisé le :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le spécialiste en anglais devra dresser une liste de romans adaptés au 3^e cycle à acheter ; ▪ Adapter les outils de projet de la réussite des garçons pour vérifier la compréhension des romans lus par les élèves ; ▪ Consigner dans le tableau les lectures effectuées par les élèves (annexe 9) ; ▪ Analyser les résultats obtenus avec le spécialiste en anglais ; ▪ Mettre en place les interventions nécessaires pour aider les élèves en difficulté ; ▪ Accompagnement du spécialiste en anglais par une personne ressource (au besoin).
		Situation visée : 2		

Moyens : Mettre en place des moyens facilitants :

- ❖ Allouer un montant du budget bibliothèque pour l'achat de roman en anglais ;
- ❖ S'assurer d'avoir des romans de niveau de difficulté différents pour satisfaire les besoins différents de notre clientèle ;
- ❖ Le spécialiste doit consigner les romans lus dans le tableau et le remettre à la direction. Il doit également donner une appréciation de la compréhension du roman de la part de l'élève ;
- ❖ Analyse des résultats par le spécialiste et la direction et modification du fonctionnement selon les recommandations ;
- ❖ Permettre l'utilisation d'outils facilitant la compréhension (dictionnaire, lexique, etc.).

ENGAGEMENTS DES PARTIES

L'école du Rocher-D'Auteuil s'engage à :

- Mettre en place les moyens choisis;
- Suivre périodiquement l'évolution des résultats en lien avec les objectifs et les moyens prévus à la présente convention;
- Procéder à une évaluation annuelle à partir d'outils de reddition de comptes élaborés localement;
- Intégrer les résultats au rapport annuel présenté à la communauté.

La Commission scolaire des Phares s'engage à supporter, à l'intérieur des ressources disponibles, l'actualisation des moyens identifiés par l'école.

Durée de la convention

La présente convention est en application jusqu'à la fin de l'année scolaire 2013-2014, mais est révisée annuellement.

Signataires

Directeur ou directrice de l'établissement

Directeur général
de la Commission scolaire des Phares

Président du conseil d'établissement

Président
de la Commission scolaire des Phares

Date : _____